

Appel à candidatures pour une liste Émancipation

La situation générale est marquée par l'état d'urgence et la volonté du gouvernement Hollande-Valls de le constitutionnaliser, son projet de déchéance de la nationalité. Ces mesures sont dangereuses et visent avant tout les libertés publiques et l'action syndicale.

Tout cela s'inscrit dans un contexte où le gouvernement a décidé de franchir un pas supplémentaire dans sa politique antisociale : Le code du travail est ciblé, les fonctionnaires attaqués avec le PPCR (parcours professionnels, carrières et rémunérations) et la réforme territoriale.

Pour avancer et paralyser les mobilisations, le gouvernement compte utiliser la même méthode : la participation des directions des organisations syndicales à des « concertations », dont on connaît par avance le résultat.

Dans l'éducation, les conditions de travail et d'étude continuent de se dégrader, la précarité augmente et le sort réservé aux contractuels est intolérable. La mise en œuvre de la loi Peillon est au cœur de l'offensive actuelle contre l'enseignement et les statuts des personnels. Elle se traduit notamment par la réforme du collège, une réforme globale tant elle est reliée aux nouveaux « programmes », à l'évaluation des compétences et aux nouveaux décrets statutaires (abrogeant les décrets de 50).

La direction du SNES s'est prononcée pour l'abrogation de la réforme, mais elle a accompagné tout le processus (notamment sur les statuts) qui y a conduit, refusant de voir la cohérence de cette politique et de mobiliser en ce sens.

De nouvelles attaques sont prévues (lycée, évaluation des profs), il devient urgent de stopper la « refondation » de l'école. Agir dans le SNES pour la rupture avec le gouvernement, pour l'abrogation de la réforme du collège dans toutes ses déterminations et contre toute application de la loi Peillon est de toute première importance. Pour faire reculer le gouvernement et ouvrir la voie à la mobilisation pour les revendications.

Pour défendre cette orientation, rejoignez notre liste.

Contact : deislerballack@orange.fr